# Agreste Conjoncture

Commerce extérieur agroalimentaire



janvier 2016 - n° 01/12

Infos rapides

## En novembre 2015, l'excédent agroalimentaire diminue pour le deuxième mois consécutif

n novembre 2015, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 876 millions d'euros, reculant de 68 millions d'euros par rapport à novembre 2014. Alors que depuis mars 2015, l'excédent progressait sur un an presque tous les mois, il décline ainsi pour le deuxième mois consécutif. Bénéficiant d'un rebond des exportations, cette baisse apparaît cependant inférieure à celle enregistrée le mois dernier.

L'excédent des produits agricoles bruts recule, en novembre, de 83 millions d'euros. Les exportations de blé tendre sont surtout en repli vers les pays tiers du fait de la contraction des ventes vers l'Egypte et vers l'Asie.

L'excédent en produits transformés augmente de 26 millions d'euros, à 786 millions d'euros. Ce sont surtout les ventes de boissons alcoolisées, en particulier de vins et de champagne, qui progressent sur un an.

#### **Sommaire**

	Principales tendances du commerce extérieur En glissement annuel, l'excédent continue de diminuer avec l'UE et les pays tiers	page 2	
	Produits agricoles bruts Baisse des exportations de céréales	page 3	
	Produits agricoles transformés  Forte progression des exportations de boissons en glissement annuel	page 4	
Sources et définitions			
Pour en	savoir plus	page 5	

#### Principales tendances du commerce extérieur

#### Les faits marquants : en glissement annuel, l'excédent continue de diminuer avec l'UE et les pays tiers

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 876 millions d'euros en novembre 2015, soit - 68 millions d'euros par rapport à novembre 2014. Ce dernier régresse avec les pays tiers mais surtout avec l'UE.

Avec les pays tiers, l'excédent (393 millions d'euros) recule de 16 millions d'euros par rapport à novembre 2014. Les exportations n'augmentent que de 107 millions d'euros (+ 7 %), tandis que les importations progressent de 124 millions d'euros (+ 10 %). Les expéditions de vins et champagne augmentent de 48 millions d'euros, notamment grâce aux ventes à destination de la Chine. Les exportations de blé tendre diminuent de 44 millions d'euros principalement à cause de la contraction des ventes vers l'Egypte. En effet, le début

de campagne céréalière 2014/15 avait vu la France devenir un des premiers fournisseurs du GASC (l'agence publique égyptienne des approvisionnements en matières premières). **Avec l'Union européenne**, l'excédent (483 millions d'euros) recule de 51 millions d'euros par rapport à novembre 2014. Les importations augmentent de 112 millions d'euros pour les produits transformés (+ 5 %), et de 29 millions d'euros pour les produits bruts (+ 5 % là aussi). Parallèlement, les exportations ne progressent que de 78 millions d'euros pour les premiers (+3 %) et 12 millions d'euros pour les seconds (+ 1 %). **Sur les onze premiers mois de l'année 2015**, l'excédent atteint 8 550 millions d'euros, en hausse de 79 millions d'euros par rapport à novembre 2014.

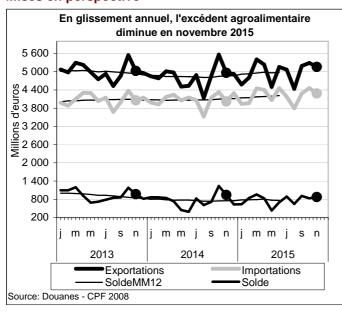
#### Les indicateurs

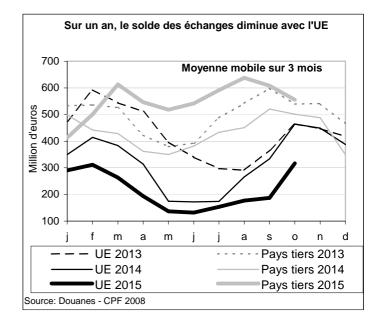
million d'euros

			Nov	embre			Cumuls 11 mois						
Produits CPF2	Importations Exporta			ations Solde			Import	ations	Exportations		Solde		
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	
UE													
Produits bruts	567	596	858	870	291	273	5 661	6 181	9 272	9 427	3 610	3 246	
Produits transformés	2 217	2 329	2 461	2 539	244	210	25 256	25 662	25 297	25 019	41	-643	
AGROALIMENTAIRE	2 785	2 926	3 319	3 409	534	483	30 917	31 843	34 569	34 446	3 652	2 603	
Pays tiers													
Produits bruts	486	526	369	343	-117	-183	5 169	5 660	4 199	4 894	-970	-765	
Produits transformés	747	830	1 273	1 406	527	576	8 513	8 777	14 303	15 488	5 790	6 711	
AGROALIMENTAIRE	1 232	1 356	1 642	1 749	409	393	13 682	14 437	18 502	20 383	4 820	5 946	
Monde													
Produits bruts	1 053	1 123	1 227	1 212	173	90	10 830	11 841	13 471	14 322	2 640	2 481	
Produits transformés	2 964	3 159	3 734	3 945	770	786	33 769	34 439	39 600	40 507	5 831	6 069	
<b>AGROALIMENTAIRE</b>	4 017	4 282	4 961	5 158	944	876	44 600	46 279	53 071	54 829	8 471	8 550	

Source: Douanes/SSP

#### Mises en perspective





#### **Produits agricoles bruts**

#### Les faits marquants : baisse des exportations de céréales

L'excédent des échanges des **produits agricoles bruts** s'élève à 90 millions d'euros en novembre 2015, en recul notable par rapport à novembre 2014. Cette baisse concerne les échanges vers l'Union européenne (- 18 millions d'euros) mais surtout les échanges vers les pays tiers (- 66 millions d'euros).

Les **exportations** (1 212 millions d'euros) diminuent de 15 millions d'euros (- 1 %) par rapport à novembre 2014. Les exportations de céréales régressent de 119 millions d'euros (- 22 %). Les ventes de blé tendre diminuent de 57 millions d'euros (- 21 %), sous l'effet de la baisse des quantités vendues vers l'UE (- 14 %) mais surtout vers les pays tiers (- 29 %). Les volumes expédiés vers l'Egypte reculent ainsi de 78 % et ceux vers la Corée du Sud de 100 %. Les exportations d'orge régressent aussi de 46 millions d'euros vers l'UE. A l'inverse, les exportations de bovins vivants

augmentent de 44 millions d'euros (+ 37 %), grâce aux envois vers l'Italie et l'Espagne. Enfin, les exportations de légumes augmentent de 25 millions d'euros (+ 17 %) : même si la plupart des légumes sont concernés, c'est surtout la pomme de terre qui soutient cette hausse.

Les **importations** (1 123 millions d'euros) augmentent de 70 millions d'euros (+ 7 %) par rapport à novembre 2014. Les importations de fruits progressent de 56 millions d'euros. Les achats d'amandes, de mandarines et de clémentines mais aussi d'oranges sont ceux qui progressent le plus. Les importations de légumes croissent de 26 millions d'euros (+ 14 %). Les importations d'oléoprotéagineux progressent eux aussi de 19 millions d'euros du fait de la hausse des quantités achetées de colza et tournesol parallèlement à une production nationale en recul.

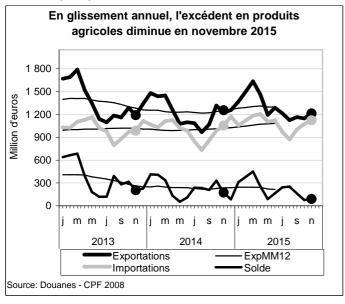
#### Les indicateurs

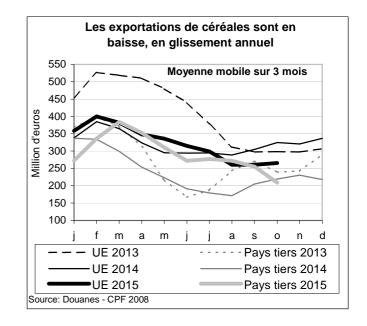
million d'euros

			Nove	mbre			Cumuls 11 mois						
Produits CPF4	Importations		<b>Exportations</b>		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	
PRODUITS BRUTS	1 053	1 123	1 227	1 212	173	90	10 830	11 841	13 471	14 322	2 640	2 481	
Agriculture et élevage	904	971	1 152	1 129	248	157	9 365	10 335	12 634	13 423	3 269	3 087	
Céréales, légum., oléagi.	164	175	621	517	457	342	1 581	1 592	7 233	7 709	5 651	6 117	
Céréales n. c. riz	40	33	534	415	493	382	437	393	6 240	6 646	5 803	6 253	
Oléoprotéagineux	123	142	87	102	-36	-40	1 140	1 195	987	1 058	-152	-136	
Légumes, fleurs, plantes	212	222	170	192	-42	-30	2 523	2 740	1 857	1 979	-667	-760	
Légumes	162	176	149	174	-13	-2	1 977	2 229	1 605	1 697	-372	-532	
Prod. cult. permanentes	471	524	169	176	-301	-348	4 737	5 459	1 654	1 690	-3 082	-3 769	
Fruits	300	356	140	150	-160	-206	2 928	3 474	1 335	1 383	-1 593	-2 091	
Café, cacao, thé	87	73	7	3	-80	-70	797	919	36	30	-761	-889	
Animaux vifs, œufs, miel	58	50	192	243	135	193	524	545	1 890	2 044	1 367	1 499	
Bovins	5	4	120	164	116	160	52	42	1 145	1 252	1 093	1 2 1 0	
Produits sylvicoles	22	22	33	39	11	17	228	235	376	402	148	167	
Pêche et aquaculture	127	130	41	45	-86	-84	1 237	1 271	461	497	-776	-773	

Source: Douanes/SSP

#### Mises en perspective





#### Produits agricoles transformés

#### Les faits marquants : forte progression des exportations de boissons en glissement annuel

L'excédent des échanges **des produits transformés** atteint 786 millions d'euros en novembre 2015, en hausse de 16 millions d'euros par rapport à novembre 2014.

Les **exportations** augmentent de 211 millions d'euros par rapport à novembre 2014 (+ 6 %). Les ventes de boissons alcoolisées continuent de progresser sur un an (+ 90 millions d'euros), grâce principalement aux exportations de vins et champagne vers les pays tiers et plus particulièrement la Chine (+ 24 millions d'euros) et les Etats-Unis (+ 18 millions d'euros). Dans un contexte de repli de la demande mondiale, les ventes de produits laitiers reculent de 38 millions d'euros

Les **importations** progressent de 195 millions d'euros (+ 7%) par rapport à novembre 2014. Les achats de produits laitiers baissent de 12 millions d'euros sous l'effet de la baisse des prix. Les importations de produits animaux reculent de 10 millions d'euros. Parmi les produits dont les importations progressent, on peut noter la forte hausse des huiles et tourteaux (+ 36 millions d'euros), dans un contexte mondial d'abondance en oléoprotéagineux et donc de baisse des prix. De même, les importations de produits préparés de la pêche progressent de 34 millions d'euros, sous l'effet conjugué d'une hausse des prix et des quantités achetées.

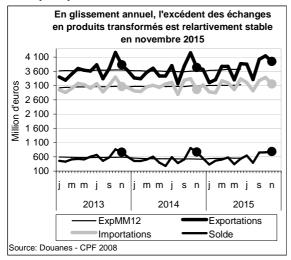
#### Les indicateurs

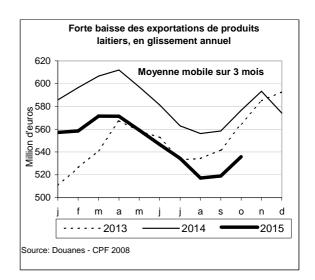
million d'euros

		Nover	nbre			Cumuls 11 mois						
Produits CPF4	Importations		<b>Exportations</b>		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
IAA, TABACS	2 964	3 159	3 734	3 945	770	786	33 769	34 439	39 600	40 507	5 831	6 069
Viandes, prod. de l'abattage	441	431	386	408	-55	-23	5 217	5 011	4 112	4 089	-1 104	-922
Viande bovine	97	99	67	72	-30	-27	1 2 1 1	1 158	810	824	-401	-334
Viande porcine	72	60	60	60	-12	0	863	<i>75</i> 6	773	683	-90	-73
Volaille	79	83	95	102	16	19	892	908	858	907	-34	-1
Prod. préparés de la pêche	301	335	74	94	-228	-241	3 237	3 410	688	761	-2 549	-2 648
Prod. à base de fruits & lég.	356	371	153	154	-202	-217	3 988	4 070	1 842	1 789	-2 146	-2 281
Huiles, tourteaux, corps gras	255	290	87	104	-168	-186	3 138	3 274	1 022	1 067	-2 115	-2 207
Tourteaux	130	152	10	12	-120	-140	1 522	1 564	157	146	-1 365	-1 418
Produits laitiers, glaces	250	239	580	543	330	304	3 267	2 939	6 424	5 991	3 157	3 052
Fromages	98	102	274	282	176	180	1 245	1 227	2 745	2 736	1 500	1 509
Produits des céréales	119	134	212	223	93	89	1 426	1 468	2 477	2 388	1 051	920
Biscuits, pâtisseries, pâtes	173	184	135	150	-37	-34	1 835	1 968	1 469	1 533	-366	-435
Autres produits alimentaires	627	691	673	728	46	37	6 624	6 964	7 064	7 321	440	357
Sucre	26	20	111	109	84	89	294	234	982	1 019	688	785
Chocolat, confiserie	227	278	194	203	-32	-75	2 383	2 580	1 852	1 994	-531	-586
Aliments pour animaux	71	82	167	176	96	94	756	848	1 867	1 962	1 111	1 114
Boissons	248	267	1 250	1 345	1 001	1 077	2 787	2 912	12 360	13 377	9 573	10 465
Vins, champagne	51	58	777	842	726	784	578	624	7 048	7 554	6 470	6 929
Eaux de vie, alcools	105	108	313	337	208	230	1 007	1 007	3 2 3 6	3 660	2 229	2 653
Tabacs	123	135	18	22	-106	-113	1 494	1 574	274	229	-1 220	-1 345

#### Source: Douanes/SSP

#### Mises en perspective





#### Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE: UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires. MM3 : moyenne mobile sur trois mois. MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

#### Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr



### Agreste: la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt Secrétariat Général SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS Cedex 07 Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

O Agreste 2016

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole http://www.agreste.agriculture.gouv.fr (dans la rubrique Conjoncture)